## Déclaration CGT-UNSA : pourquoi nous avons quitté la séance du CA

10 novembre 2026

*Vous trouverez ci-dessous la déclaration faite par l'intersyndicale CGT-UNSA à l'occasion de la séance du conseil d'administration du 5 Novembre 2026. Suite à ce propos liminaire, nous avons quitté la séance pour protester contre ce projet de budget mortifère, qui va prolonger l'asphyxie financière de notre établissement.*

---

Monsieur le Président du Conseil d'administration, Mesdames et Messieurs les administrateurs de l'INPI,

Aujourd'hui est un jour de grève nationale pour protester contre les conditions d'étude de nos enfants, la précarité, la vie chère et la dégradation des services publics.
Dans la droite ligne des budgets précédents, c'est à nouveau l'austérité à tous les étages et la poursuite d'une politique menée depuis 2017, qui a créé un système où les plus fortunés s'enrichissent au détriment de l'intérêt général. Le projet de loi de finances pour 2027 prévoit un effort de 54 milliards d'euros dont la plupart va se faire sur le dos des salariés, des retraités et des services publics.
Ce projet de loi, actuellement examiné par le Parlement, prévoit de **maintenir le plafonnement des recettes de l'INPI à 139 M€,** comme en 2026, **et de réduire de 2 ETP le schéma d'emplois**.
En 2026, le plafond des recettes avait déjà été relevé de 94 M€ à 139 M€, **en raison de la dégradation de la situation financière et de la trésorerie de l'Institut.**
Le PLF 2027 confirme malheureusement nos craintes : **le plafonnement est maintenu, prolongeant l'asphyxie financière de notre établissement.**
Financé par les redevances versées par ses usagers, et non par des taxes affectées, l'INPI continue pourtant de subir des prélèvements de l'État. **Plus de 500 M€ ont ainsi été prélevés en six ans**, contribuant à l'épuisement de ses réserves.
Dans le même temps le plafond d'emploi poursuit sa baisse constante chaque année.
Le plafonnement des recettes de l'institut, même avec un relèvement à la hauteur de nos dépenses, est une fausse bonne mesure, elle nous prive de notre capacité d'investissement et la possibilité de réaliser nos projets.

**Les choix budgétaires ne peuvent durablement se faire au détriment des agents, de leurs conditions de travail et de la reconnaissance de leur engagement.**

Cette baisse des moyens va de nouveau impacter les conditions d'exercice des missions des agents de notre établissement et risque de réduire de manière importante nos possibilités d'évolution en matière d'action sociale, de rémunération et de déroulement de carrière.
Alors même que le Directeur Général nous présente une augmentation de l'activité de plus de 20%, prise en charge par les collaborateurs de l'INPI avec un effectif constant, ces derniers n'en verront pas les fruits.
Comme chaque année, nous appelons les administrateurs à prendre leurs responsabilités en rejetant le projet de budget.
Comme chaque année, la séance va se terminer par la validation d'un budget dont tout un chacun sait qu'il est mortifère pour l'institut, pour citer l'ancienne présidente de ce Conseil qui l'a si souvent rappelé.
Nous nous présentons à vous ce jour par responsabilité envers les agents de l'INPI que nous représentons, mais nous ne siégerons pas et nous quittons la séance suite à ce propos liminaire, pour rejoindre nos camarades et faire entendre nos voix dans la rue.